



Actions For
Development And
Empowerment

RAPPORT OFFICIEL DE LA MISSION ADE SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU CAMEROUN

OCTOBRE, 2025

RECEPISSE DE DECLARATION (Préfecture du Mfoundi) N° 0000848/RDA/J06/A2/SAAJP/BAPP

Nkoleton Market, the building opposite Congelcam

B.P. 33039-Yaoundé, Came

roun Tel: (+237) 679 721 601

Email: info@adeinternational.org Website: www.adeinternational.org

Tables des matières



RÉSUMÉ

01 INTRODUCTION	02 CONTEXTE ET JUSTIFICATION	03 PÉRIODE PRÉÉLECTORALE
04 JOUR DU SCRUTIN – 12 OCTOBRE 2025	05 PÉRIODE POSTÉLECTORALE AVANT PROCLAMATION (13– 26 OCTOBRE 2025)	06 PROCLAMATION DES RÉSULTATS OFFICIELS – 27 OCTOBRE 2025
07 RÉACTIONS ET CLIMAT APRÈS PROCLAMATION (28 OCTOBRE – 1ER NOVEMBRE 2025)	08 CONSTATS ET ANALYSES	09 DÉFIS RENCONTRÉS SUR LE TERRAIN ET RECOMMANDATIONS
10 CONCLUSION GÉNÉRALE		



RÉSUMÉ

Marquée par une atmosphère d'engagement politique accru et de mobilisation citoyenne, l'élection présidentielle de 2025 au Cameroun a été caractérisée par une population dynamique, prête à défendre les principes et les valeurs démocratiques. En tant qu'organisation engagée dans la promotion de processus électoraux inclusifs, ADE a exploité les voies essentielles pour atteindre cet objectif. Avec l'accréditation du Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), nous avons déployé 40 observateurs électoraux citoyens indépendants et impartiaux dans 7 des 10 régions du Cameroun, couvrant les régions du Centre, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Nord, de l'Ouest et du Littoral, le 12 octobre 2025, afin de contribuer à un processus électoral transparent, inclusif et démocratique.

La période préélectorale a été caractérisée par un climat politique généralement calme et stable, marqué par l'optimisme, la positivité et un regain d'espoir public dans le processus démocratique. Cette période a également été marquée par plusieurs développements politiques notables qui ont suscité l'intérêt et la mobilisation du public. Un indicateur clé de cette participation civique croissante a été l'augmentation significative du nombre d'électeurs inscrits. Par rapport au cycle électoral précédent de 2018, le nombre d'électeurs inscrits est passé de 6 667 754 à 8 010 464, soit une hausse d'environ 21%. Cette croissance substantielle reflète une population plus engagée politiquement, une confiance publique accrue dans les réformes démocratiques et une sensibilisation renforcée à l'importance de la participation au processus électoral.

Le jour du scrutin, le processus de vote s'est déroulé dans une atmosphère globalement paisible, avec une participation citoyenne significative et un engagement remarquable des jeunes électeurs. La logistique mise en place par Élections Cameroon (ELECAM) a été jugée globalement satisfaisante, le matériel électoral étant disponible de manière adéquate dans la majorité des bureaux de vote. Parmi les points positifs à souligner

figurent l'ouverture et la fermeture des bureaux de vote dans les délais réglementaires dans la plupart des centres, la présence effective du personnel électoral et le respect général des procédures, le dépouillement public et transparent des bulletins dans plusieurs localités, le maintien efficace de la sécurité par les forces de défense et de sécurité, ainsi que l'assistance apportée aux électeurs en situation de handicap.



Toutefois, bien que le processus électoral se soit déroulé de manière globalement satisfaisante, plusieurs aspects ont été identifiés comme nécessitant une attention particulière afin d'éclairer les améliorations futures. En particulier, les listes électorales présentaient des incohérences notables, certains électeurs inscrits n'ayant pas retrouvé leurs noms sur les listes de leurs bureaux de vote de rattachement. Cette situation a engendré de la confusion et, dans certains cas, a conduit à la privation du droit de vote pour certains citoyens.

En outre, des retards importants ont été constatés dans l'accréditation des institutions et organisations, ainsi que dans la distribution des badges et du matériel d'identification des observateurs. Ces retards ont eu un impact négatif sur la mission d'observation d'ADE et ont entraîné une couverture plus limitée que celle initialement prévue.

Le rapport met également en lumière des difficultés d'accessibilité dans certaines régions, où les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ont éprouvé des difficultés à accéder à leurs bureaux de vote. Par ailleurs, certains incidents observés au cours de la mission incluent des allégations de double vote, des tentatives de manipulation des bulletins et des cas de bourrage d'urnes.

La période postélectorale a été marquée par une rupture du climat initial de paix. Des contestations politiques ont émergé, le principal leader de l'opposition rejetant les résultats et les qualifiant de « factices ». Des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes (Douala, Yaoundé, Garoua), faisant des victimes entre 4 et 6 morts selon les médias et de nombreux blessés lors des affrontements avec les forces de l'ordre. L'Union européenne a exprimé sa « profonde préoccupation » face à la répression, tandis que des organisations de défense des droits humains ont dénoncé des arrestations arbitraires.

Le Conseil constitutionnel du Cameroun a annoncé les résultats de l'élection présidentielle tenue le 12 octobre 2025, proclamant officiellement les résultats définitifs le 27 octobre 2025. Selon le Conseil, le président sortant Paul Biya, candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), a remporté l'élection avec 53,66 % des suffrages valablement exprimés. Il est suivi par Issa Tchiroma Bakary du Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC), qui a obtenu 35,19 % des voix, tandis que les autres candidats ont recueilli collectivement 11,15 %. La proclamation de ces résultats par le Conseil Constitutionnel a marqué la clôture du processus électoral et confirmé l'issue officielle de la course présidentielle.



Afin de renforcer la crédibilité, la transparence et l'efficacité des futurs processus électoraux, les recommandations stratégiques suivantes sont proposées :

Réformes institutionnelles

- Renforcer la transparence en assurant la publication systématique des résultats électoraux au niveau de chaque bureau de vote.
- Garantir l'exactitude et la mise à jour régulière des listes électorales afin de réduire les incohérences et de limiter les risques de privation du droit de vote.
- Assurer l'accréditation en temps utile des observateurs, y compris la distribution anticipée des badges et du matériel d'identification, afin de permettre une observation électorale complète et efficace.

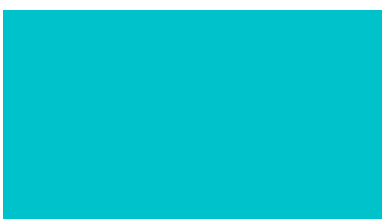
Améliorations techniques

- Standardiser les infrastructures des bureaux de vote et améliorer l'accessibilité physique, en particulier pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Mettre à disposition des espaces adéquats et adaptés dans les bureaux de vote à forte affluence afin de garantir un déroulement ordonné des opérations de vote et de dépouillement.
- Mettre en place des systèmes d'éclairage de secours afin d'assurer la continuité et l'intégrité du dépouillement des votes en cas de coupure d'électricité.
- Garantir la fiabilité et le bon fonctionnement des plateformes numériques utilisées pour fournir aux électeurs des informations et des mises à jour électorales.

Renforcement de la transparence

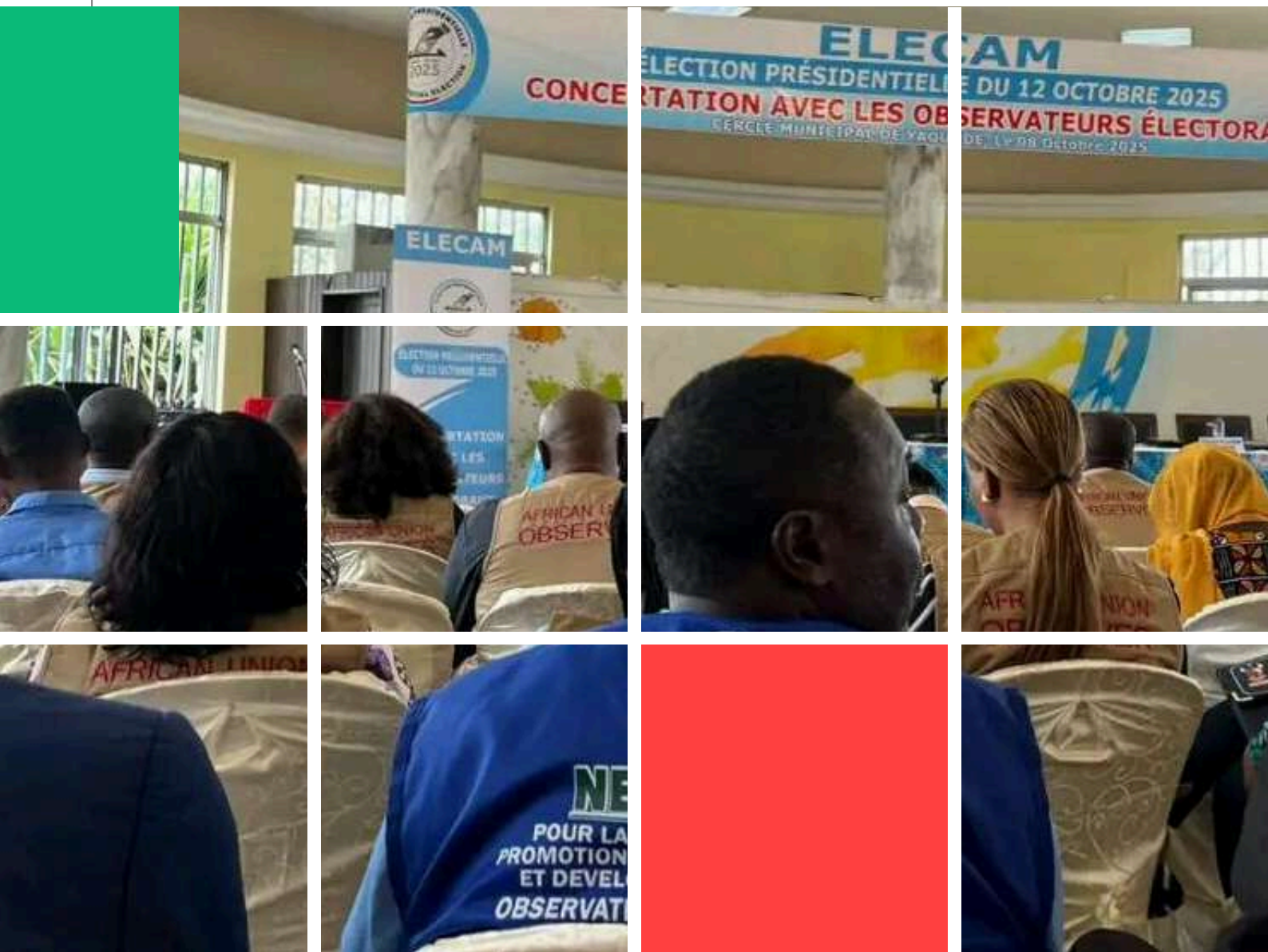
- Faciliter la présence équitable des représentants de tous les partis politiques dans les bureaux de vote et lors des étapes clés du processus électoral.
- Garantir un accès égal aux médias publics pour tous les candidats tout au long de la période de campagne.
- Renforcer la communication institutionnelle d'ELECAM en fournissant des informations opportunes, claires et cohérentes avant, pendant et après le processus électoral.

L'élection présidentielle de 2025 a mis en évidence à la fois la résilience du cadre démocratique du Cameroun et la persistance de faiblesses structurelles. Si le scrutin s'est déroulé dans un environnement globalement ordonné, les défis liés à la transparence, à la coordination et à la gestion postélectorale soulignent l'urgence de réformes profondes. La consolidation démocratique du Cameroun nécessite impérativement un dialogue politique inclusif, une réforme approfondie du système électoral et le rétablissement de la confiance entre les citoyens et les institutions électorales. ADE demeure engagée à soutenir le renforcement des processus démocratiques au Cameroun et appelle l'ensemble des parties prenantes à privilégier le dialogue et la paix pour l'avenir du pays.



I. INTRODUCTION

Ce rapport présente la synthèse consolidée des observations recueillies par la Mission ADE dans le cadre du scrutin présidentiel du 12 octobre 2025. Il vise à documenter les constats, incidents, réactions et recommandations inhérents au processus électoral. Actions for Development and Empowerment (ADE) est une organisation à but non lucratif, communautaire et dirigée par la jeunesse, fondée en 2019 dans le but de donner aux jeunes les moyens d'agir sur les questions qui touchent leur vie et de jouer un rôle actif dans le processus du développement, créant ainsi un changement positif dans leurs communautés et en Afrique en général. Depuis sa création, ADE a mobilisé plus de 3000 jeunes, femmes et groupes marginalisés à travers des campagnes d'éducation civique, des initiatives de mobilisation électorale et des plateformes de dialogue démocratique, dans le cadre de deux programmes phares: Empowering Every Vote et My Vote My Voice. ADE compte des membres dans les dix régions du Cameroun.



ADE se concentre sur trois domaines thématiques:



ADE envisage un monde où toutes les personnes même dans les régions les plus reculées d'Afrique sont équipées et inspirées pour améliorer leurs moyens de subsistance et réaliser l'avenir qu'elles désirent.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'élection présidentielle du 12 octobre 2025 s'est tenue dans un contexte marqué par un fort enjeu politique, des tensions latentes dans certaines régions, et une attente citoyenne considérable. Dans cette optique, cela va sans dire qu'ADE a déployé ses observateurs accrédités par le Ministère de l'administration territoriale (MINAT) sur l'ensemble des dix (10) régions du Cameroun. Il s'agissait en effet de la première participation d'ADE à une mission nationale d'observation au Cameroun. Dans son ensemble, ADE a observé le bon déroulement du scrutin et a apprécié à sa juste valeur la qualité de l'organisation des élections telle que préparée par ELECTIONS CAMEROON (ELECAM), l'organe indépendant de gestion du processus électoral et référendaire au Cameroun. Sur la logistique, ADE a observé que l'ensemble des bureaux de vote étaient bien équipés.

III. PÉRIODE PRÉÉLECTORALE

La période pré-électorale au Cameroun (jusqu'au 12 octobre 2025) précédant le scrutin présidentiel du 12 octobre 2025 s'est caractérisée par un climat politique généralement calme et stable, marqué par l'optimisme, la positivité et un regain d'espoir public dans le processus démocratique. Un indicateur clé de cet intérêt civique croissant était l'augmentation significative du nombre d'électeurs inscrits. Par rapport au cycle électoral précédent en 2018, le nombre d'électeurs inscrits est passé de 6 667 754 à 8 010 464, soit une augmentation d'environ 21 pourcent.

Le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) et Élections Cameroon (ELECAM) ont occupé une place centrale dans la conduite de la préparation du scrutin, aux côtés des observateurs nationaux et internationaux.

1. Contexte politique et institutionnel

Le Cameroun s'est engagé dans la présidentielle de 2025 sous la présidence de Paul Biya, candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), au pouvoir depuis 1982, qui a choisi de se présenter pour un huitième mandat, malgré des interrogations sur son âge et son style de gouvernance. Sa décision a été présentée comme une réponse aux appels à la continuité et à la stabilité, alors que de nombreux citoyens et partisans de l'opposition expriment un désir de changement.

Parallèlement, des litiges juridiques se sont intensifiés, les candidats disqualifiés faisant appel aux tribunaux, et le Conseil Constitutionnel est devenu un acteur central dans les différends politiques concernant l'éligibilité et le processus.

Les mécanismes officiels de campagne ont été mis en place, le temps d'antenne médiatique a été attribué aux candidats et régulé par les autorités, mais ces mesures se sont déroulées dans un contexte de méfiance et d'accès inégal entre le parti au pouvoir et les voix de l'opposition.

2. Réformes et Cadre Légal

Aucune réforme électorale substantielle n'a été adoptée avant le scrutin. Les appels à une révision du cadre juridique, à une meilleure transparence du vote et à la publication des résultats par bureau n'ont pas abouti.

3. Acteurs Politiques Majeurs

Voici une présentation réorganisée, plus claire et homogène, sous forme de liste structurée :



L'absence de **Maurice Kamto (MRC)** a profondément marqué l'élection, suscitant de nombreuses réactions dans les milieux politiques et au sein de l'opinion publique.

4. Pré-sélection et candidatures

Le dépôt des candidatures s'est clôturé à la mi-septembre 2025. ELECAM a validé 12 candidats, dont ceux de Biya Paul, Libii Li Ngue Cabral, Osih Joshua, Issa Tchiroma Bakary, Muna Akere Tabeng, Tomaino Hermine Patricia, Matomba Serge Espoir, Kwemo Pierre, Bougha-Hagbe Jacques, Iyodi Hiram Samuel, Ateki Seta Caxton, Bello Bouba. Les rejets de candidatures, notamment celle du MRC, ont provoqué des débats sur la neutralité et la rigueur du processus de sélection.

5. Climat politique et social

Le climat politique avant le scrutin est demeuré tendu, mais sans débordements majeurs. Des manifestations ont eu lieu dans certaines grandes villes, tandis que les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont restées sous contrôle militaire renforcé. Des appels à la paix ont été lancés par les organisations religieuses, les associations citoyennes et les Organisations Non Gouvernementale locales.

6. Campagnes et mobilisation

La pré-campagne a débuté dès le mois de juillet 2025. Le RDPC a misé sur un message de stabilité et de continuité. Le PCRN a axé sa communication sur la jeunesse, l'emploi et la bonne gouvernance.

Le SDF et le FSNC ont appelé à un vote de responsabilité et à la consolidation de l'unité nationale.

Les médias publics ont concentré leur couverture sur les activités du parti au pouvoir, tandis que les médias privés et les réseaux sociaux ont diffusé les messages de l'opposition.

7. Réunions et formation des observateurs

Un événement clé de la période pré-électorale s'est déroulé le 8 octobre 2025 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, où le MINAT a convoqué une réunion de travail avec les observateurs électoraux nationaux et internationaux.

Cette rencontre visait, selon le ministère, à « coordonner la sécurisation du processus » et à présenter les mesures logistiques mises en place.

Le même jour, ELECAM tenait de son côté une session de formation officielle pour les observateurs, accompagnée de la remise des kits électoraux d'observation.

Dans le cadre de la préparation des observateurs électoraux par le MINAT et ELECAM, ADE a organisé une réunion de formation virtuelle le 10 octobre, réunissant ses 40 observateurs à travers le pays. Cette session visait à transmettre aux participants des informations essentielles fournies par les différentes structures chargées de l'observation électorale. Elle a permis aux observateurs de mieux comprendre les enjeux de l'observation et du reporting électoraux, tout en leur offrant un cadre d'échange pour exprimer leurs préoccupations, lesquelles ont été clarifiées.

8. Observations et missions internationales

Les missions d'observation de l'Union africaine, de la Francophonie et de l'Union européenne ont noté la nécessité d'une meilleure cohérence entre les acteurs électoraux. Les observateurs ont toutefois salué la mobilisation logistique du Cameroun, tout en recommandant davantage de transparence et de coordination interinstitutionnelle.

9. Situation sécuritaire

Les forces de défense ont assuré la sécurité du processus sur l'ensemble du territoire. Les opérations de maintien de l'ordre ont été renforcées dans les régions à risque, notamment le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord.

Malgré quelques incidents isolés, aucun trouble majeur n'a été enregistré avant le scrutin.

10. Implication de la société civile et des médias

La société civile, à travers des organisations, et plusieurs réseaux religieux, a mené des actions de sensibilisation à la participation citoyenne et à la prévention des violences. Les médias, notamment les plateformes numériques, ont joué un rôle essentiel dans la diffusion des informations électorales, bien que plusieurs cas de désinformation aient été recensés.

11. Perspectives avant le scrutin

À la veille du 12 octobre 2025, le Cameroun se trouvait dans une situation de calme relatif. Les électeurs manifestaient un fort intérêt pour le scrutin, tandis que la communauté internationale appelait à la transparence et à la publication rapide des résultats. Le principal enjeu restait la crédibilité du processus électoral, dans un contexte où la coordination entre le MINAT et ELECAM suscitait encore des questionnements.

La période de précampagne et de campagne s'est déroulée dans une atmosphère globalement calme. Les principaux partis ont mené leurs activités de manière visible sur le terrain et à travers les réseaux sociaux. ADE a noté une forte implication des jeunes et des femmes dans la mobilisation citoyenne.

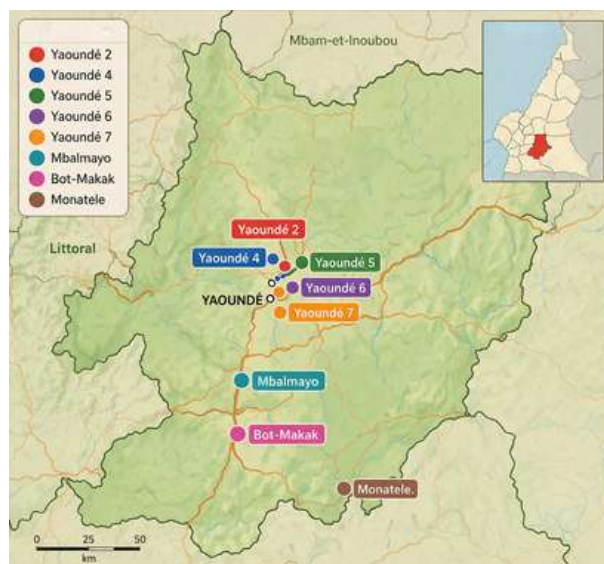


IV. JOUR DU SCRUTIN – 12 OCTOBRE 2025



1. Observations Régionales

Notre dispositif d'observation a été déployé avec succès, couvrant 07 régions grâce à l'engagement de 40 observateurs. Nous présentons ci après un bilan détaillé, structure par zone géographique, ainsi que les premières remarques et observations soulevées par nos observateurs.



Région du Centre (Yaoundé et environs)

Notre mission a déployé 16 observateurs dans les arrondissements de **Yaoundé 2,4,5,6,7, Mbalmayo, Bot-Makak, et Monatele**. Leurs comptes rendus révèlent une participation significative des citoyens et un déroulement globalement pacifique, mais soulignent également des problèmes récurrents touchant à la transparence, la logistique et la sécurité.

a. Points Positifs et Bon Déroulement

Dans l'arrondissement de Yaoundé 6 la majorité des bureaux de vote ont ouvert à 8h00, tandis que certains ont ouvert légèrement après l'heure officielle. Tous les membres du bureau étaient présents, ainsi que les forces de sécurité. Les urnes ont été vérifiées et scellées vides avant le début du scrutin. Des représentants de plusieurs partis (PCRN, FSNC, RDPC) étaient présents. Les forces de sécurité étaient présentes et on fait preuve d'un comportement calme et très observateur, utilisant un système de contrôle circulaire juge efficace.

- **Paix et Professionnalisme:** Dans les arrondissements de Yaoundé 2 et Yaoundé 6, le scrutin a été globalement jugé transparent, pacifique, avec un personnel électoral professionnel et une sécurité discrète mais efficace.
- **Contrôle des Tensions :** À Yaoundé 6 et Yaoundé 2, les incidents ont été rapidement maîtrisés par les forces de sécurité, permettant le bon déroulement du dépouillement.
- **Transparence du dépouillement :** À Yaoundé 2, le dépouillement s'est déroulé publiquement et a été filmé, garantissant une transparence totale.
- **Assistance :** L'assistance aux électeurs handicapés a été notée positivement à Yaoundé 7.
- **Disponibilité du matériel :** Tous les bulletins de vote étaient disponibles dans les salles de vote dans la ville de Yaoundé.

b. Irregularités et Incidents Majeurs

Les défis majeurs se concentrent sur les listes électorales, les incidents d'interpellation et les soupçons de manipulation.

Incidents et Soupçons de Fraude: Dans l'arrondissement de Yaoundé 5, un citoyen a été interpellé par la gendarmerie après une plainte l'accusant de fraude, car il détenait une enveloppe à l'extérieur d'un bureau de vote. Des tensions en fin de vote ont éclaté à 17h30 après qu'un électeur ait dénoncé le président d'un bureau de vote pour avoir introduit des enveloppes dans l'urne avant la clôture. Dans l'arrondissement de Yaoundé 6, l'incident de double vote soulève de sérieuses questions sur le contrôle du processus.

Dans l'un des bureaux de Yaoundé 6, une agitation a été observée lorsqu'un électeur ayant déjà voté a tenté d'intervenir dans les fonctions réservées aux membres du bureau. La situation a été rapidement maîtrisée et calmée par les forces de sécurité.

D'autres électeurs, munis d'anciennes cartes d'électeurs, n'arrivaient pas à retrouver leur bureau à Yaoundé 6.

Dans l'arrondissement de Mbalmayo, de nombreux électeurs n'ont pas pu voter ou ont eu des difficultés, car le bureau de vote sur la carte d'électeurs ne correspondait pas aux bureaux de vote réels et le manque de cartes d'électeurs à distribuer sur place est un défaut logistique notable.

Dans l'arrondissement de Yaoundé 7, une violation du droit d'observation a été signalée par un président du bureau. Aussi, l'absence de mandataires des partis politiques dans certaines salles soulève des questions sur le niveau de contrôle et de surveillance. Toujours dans l'arrondissement de Yaoundé 7, des allégations de manipulation des bulletins de vote par le personnel électoral ont été rapportées, violant le secret et la liberté du vote.



Région de l'Adamaoua

Notre mission a déployé 9 observateurs dans les arrondissements de **Ngaoundere 2 et Ngaoundéré 3**. Leurs compte rendus détaillés convergent vers un constat général de bon déroulement du scrutin, marqué par le respect des procédures et une participation notable.

1. Constats de Conformité et Bonnes Pratique

Le processus électoraux dans la région de l'Adamaoua s'est distingué par les points positifs suivants:

- L'ouverture des bureaux de vote s'est faite à l'heure dans tous les centres supervisés. La clôture a également respecter l'horaire officiel.
- Le processus de vote a été juge ordonne, calme et transparent dans l'ensemble des centres.
- Le dépouillement s'est aussi déroulé publiquement et a été filmé avec affichage des résultats à son terme.
- Le personnel électoral était présent, préparé et professionnel, et a suivi les procédures requises. Les électeurs malades ou handicapés ont bénéficié d'une assistance tout au long du scrutin.
- Les forces de sécurité ont été jugées très préoccupées par la sécurité de tous les citoyens, contribuant à maintenir un environnement pacifique et non intrusif.

2. Incidents Signalés et Points d'Amélioration

Bien que le Scrutin ait été jugé conforme dans sa globalité, un incident logistique et administratif a été reportée:

Certains observateurs ont été emmenées au commissariat de police de Ngaoundere pour défaut de note d'observation. Cet incident, qui entrave la mission de surveillance, souligne la nécessité d'une clarification et d'une meilleure coordination administrative concernant la documentation requise pour les observateurs. Il est à noter qu' aucun incident majeur, conflit, acte de violence n'a été enregistré concernant le processus de vote lui-même dans les centres supervisés de Ngaoundere 3.



Région de L'extrême Nord

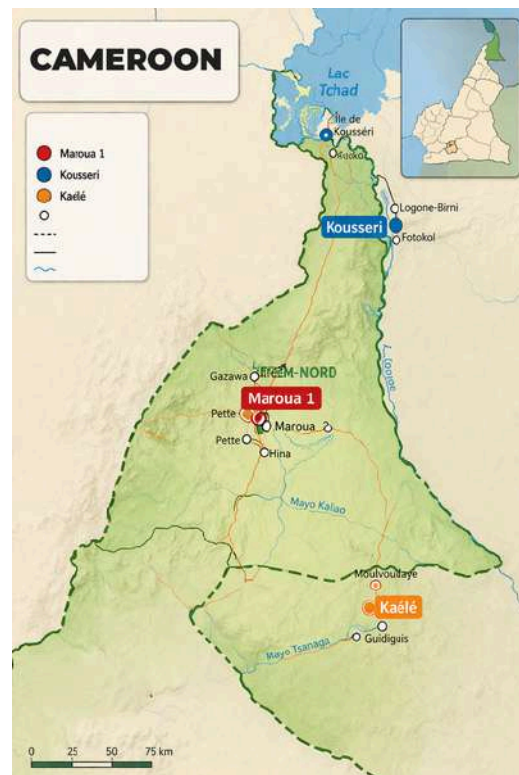
Notre mission a mobilisé 6 observateurs dans les arrondissements de **Maroua 1, Kousseri et Kaélé**. Leur rapport indiquent un déroulement du scrutin globalement pacifique, mais soulignent des défis récurrents liés à la logistique, l'accessibilité et la présence des accréditations.

1. Constats Positifs et Respects des Procédures

- L'ouverture des bureaux de vote à Maroua 3 a été effectuée à l'heure, 8h00.
- Les procédures d'installation, incluant le scellement des urnes vides en présence des membres d'ELECAM et des représentants des partis politiques, ont été respectées.
- Le jour du vote s'est déroulé dans un climat globalement pacifique et sans violences généralisées.
- A Maroua 3, le décompte de l'urne observée à Djarengol Kodek s'est déroulé de manière transparente.

2. Irrégularités, Défis et Incidents Signalés

- L'accessibilité physique de certains bureaux de votes a été notée comme étant très difficile pour les personnes âgées ou handicapées.
- La faible mobilisation des électeurs dans certains bureaux de vote pose question sur l'égalité d'accès au vote et l'engagement citoyen local.
- A Maroua 3, deux électeurs se sont plaints de ne pas avoir reçu tous les bulletins de vote, nécessitant une correction immédiate et provoquant la surveillance accrue des citoyens du quartier.
- Un incident lié à un soupçon de double vote a été signalé à Maroua 1 (Lougol), bien que le problème ait été déclaré et résolu.
- L'incident le plus marquant concerne les observateurs d'autres organisations, qui ont été expulsés des salles de vote et conduits au commissariat faute de disposer de leur accréditation officielle.





Région du Nord

Notre mission a déployé 2 observateurs dans les arrondissements de **Garoua 2** et **Touboro**. Leurs rapports indiquent un déroulement du scrutin globalement conforme aux procédures en vigueur, marqué par la sérénité et l'impartialité des agents électoraux.

1. Constats de Conformité et Bonnes Pratiques

- Les bureaux de vote de Takasko ont ouvert ponctuellement à 8h00 et la clôture a eu lieu à 18h00, tel que prévu par la réglementation.
- Les urnes ont été vérifiées et scellées vides en présence de tous les partis prenantes. Tout le matériel électoral était disponible et conforme.
- Trois partis politiques étaient représentés (RDPC, FSNC , UNDP). La sécurité a été assurée par la police, complétée par une patrouille de la Gendarmerie Nationale. L'atmosphère générale était sereine et conviviale, sans intimidation ni pression.
- Les agents électoraux ont fait preuve d'impartialité. Une assistance complète a été fournie à tous les électeurs, de leur arrivées à leurs départs.
- Les agents d'ELECAM ont dû veiller strictement à ce qu'aucun électeur ne sorte avec les bulletins annulés, en insistant pour que ceux-ci soient jetés dans un sac poubelle à l'intérieur de l'isoloir, assurant ainsi la confidentialité des votes annulés.

2. Irrégularités Signalées

Malgré le bon déroulement général, quelques irrégularités mineures mais notables ont été relevées:

- La présence de candidats décédés sur les listes électorales a été observée.
- Des électeurs se sont plaints de ne pas retrouver leurs noms sur les listes affichées dans leurs salles et on dû être redirigé vers d'autres bureaux.
- Signalement du blocage temporaire du pont de la Bénoué à Garoua, perturbant la logistique. Scrutin néanmoins calme.





Région de l'Ouest

Notre mission a déployé 4 observateurs dans la région de l'ouest dans les arrondissements de **Santchou et Foumban**. Leurs observations indiquent un déroulement logistique majeur ayant entravé le droit de plusieurs citoyens.

1. Constat General

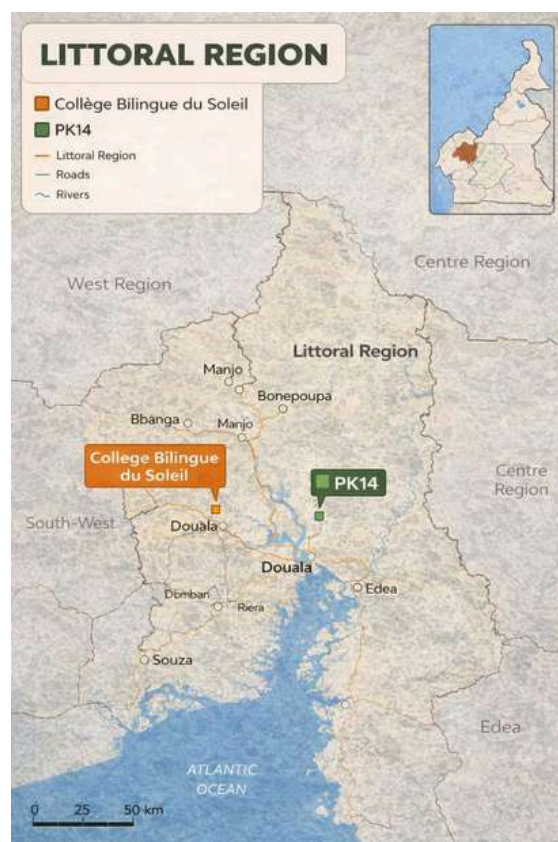
Dans l'ensemble, le processus électoral s'est bien déroulé dans les zones observées.

2. Problèmes Logistiques

Les difficultés rencontrées sont principalement de nature administrative et logistique:

- Plusieurs électeurs ont eu du mal à voter, voire n'ont pas pu le faire, car les bureaux de vote marqués sur leurs cartes d'électeurs ne correspondent pas aux bureaux réels sur le terrain.
- Les électeurs ne disposant pas de leurs cartes d'électeur ont rencontré d'énormes difficultés à trouver leur bureau de vote.
- L'éclairage dans les salles lors du dépouillement était insuffisant. L'unique torche setant éteint, le personnel et les observateurs ont dû utiliser les torches de leurs portables pour continuer le travail, ce qui compromet la visibilité et la fiabilité des résultats.
- Cas documenté de bourrage d'urnes à Santchou, impliquant une autorité administrative. Absence quasi totale de représentants des partis d'opposition.





Région de Littorale

Notre mission a mobilisé 2 observateurs couvrant les arrondissements de **Douala 5 et Nkongssamba**. Les observations portent sur deux centres de vote (dont le Collège Bilingue du Soleil PK14), signalant une organisation tardive et des problèmes majeurs d'accès à l'information pour les électeurs.

1. Constats Positifs

- Une fois le processus lancé, le matériel électoral était disponible et bien, scelle. Les partis politiques les plus représentés dans les bureaux étaient le SDF, le FSNC et le RDPC.
- Après avoir été exclus de la salle pendant la finalisation des procès verbaux, les électeurs ont continué de surveiller les opérations par les fenêtres, démontrant une forte volonté de transparence. Le remplissage des PV s'est achevé à 21h20 en présence des représentants des trois partis politiques.

2. Irrégularités et Problèmes Logistiques Majeurs

Les bureaux de votes sont ouverts avec un retard significatif, à partir de 9h30, en raison du retard du responsable d'ELECAM en charge du centre de vote et de l'arrivée tardive des représentants des partis politiques.

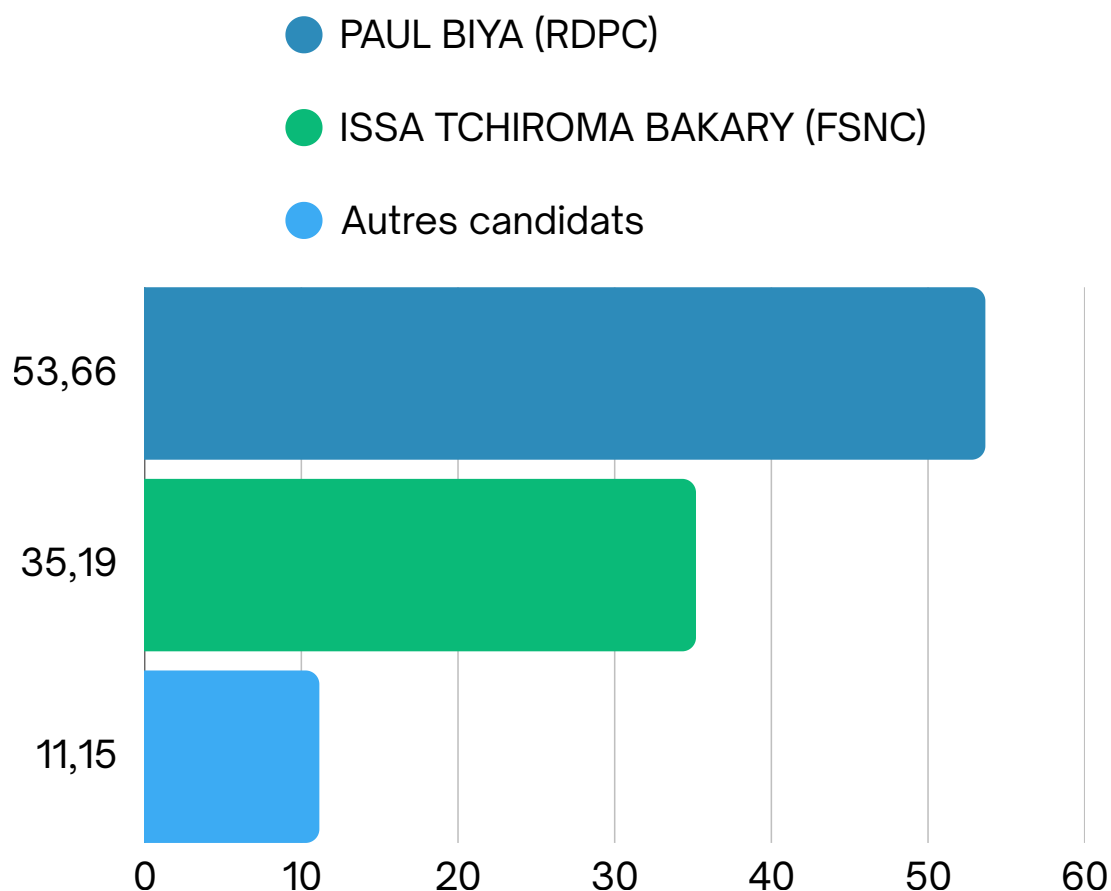
- L'absence des représentants des partis politiques a freiné le début du vote, plongeant le retard.
- De nombreux électeurs n'avaient pas leurs cartes d'électeurs et leurs recepises ne mentionnait le bureau de vote d'affectation.
- Les électeurs devaient fouiller bureau par bureau pour retrouver leurs noms, nécessitant et démontrant que seule une volonté réelle permettait d'exercer son devoir civique.
- Le chef du bureau de vote a exclu les scrutateurs et observateurs de la salle pour la phase du remplissage des procès verbaux. Bien que les PV aient été finalisés en présence des représentants des partis, cette exclusion temporaire est un acte qui nuit à la transparence du processus de consolidation des résultats.

V. PÉRIODE POSTÉLECTORALE AVANT PROCLAMATION (13–26 OCTOBRE 2025)

Entre le 13 et le 26 octobre, le climat politique est resté sous surveillance. À la suite de la déclaration de victoire du candidat du parti FSNC, Issa Tchiroma, des tensions et des grèves ont éclaté dans plusieurs villes du pays, des citoyens appelant au respect des résultats des urnes avant la proclamation officielle. Parallèlement, des organisations de la société civile ont souligné la nécessité de plus de transparence dans le traitement des résultats provisoires. Le 20 octobre, le chef traditionnel de Buea a lancé un appel au calme et à la paix en attendant la proclamation officielle.

VI. PROCLAMATION DES RÉSULTATS OFFICIELS – 27 OCTOBRE 2025

Le Conseil Constitutionnel a proclamé les résultats définitifs de l'élection présidentielle le 27 octobre 2025. Les résultats officiels se présentent comme suit :



Ces résultats confirment la victoire du président sortant Paul Biya. Le Conseil Constitutionnel a déclaré que le processus s'est déroulé conformément à la loi électorale.

VII. RÉACTIONS ET CLIMAT APRÈS PROCLAMATION (28 OCTOBRE – 1ER NOVEMBRE 2025)

À la suite de la proclamation des résultats, plusieurs réactions ont été enregistrées : certaines formations politiques de l'opposition ont exprimé des réserves, tandis que la communauté internationale a salué la maturité du peuple camerounais. Les forces de défense et de sécurité ont été déployées pour prévenir tout débordement dans les grands centres urbains.

Réactions politiques

Le Président Paul Biya a été officiellement déclaré vainqueur avec 53,66 % des voix selon le Conseil constitutionnel (Cameroun). Son principal adversaire, Issa Tchiroma Bakary (FSNC), a rejeté les résultats, affirmant avoir obtenu une majorité « réelle » et qualifiant la victoire de « factice ».

D'autres acteurs politiques ont exprimé des réactions diverses : Cabral Libii (PCRN) a « pris acte » des résultats et félicité le candidat déclaré élu.

Le camp de l'opposition a dénoncé des irrégularités dans le déroulement du scrutin (parrainages, résultats par bureau, zones à conflit).

Climat social et manifestations

Dès l'annonce, des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes notamment Douala, Yaoundé et Garoua. Il y a eu des victimes : selon divers médias, plusieurs morts (au moins 4 à 6) et de nombreux blessés ont été déplorés lors des heurts entre manifestants et forces de l'ordre.

Dans certaines régions, l'économie et la mobilité ont été affectées : commerces fermés, circulation perturbée, ambiance de tension durable.

Réaction internationale et ONG

L'Union européenne a exprimé sa « profonde préoccupation » face à la répression des manifestations et demandé des enquêtes. Des organisations de défense des droits de l'homme ont signalé des irrégularités : listes électorales, parrainages, zones à conflit.



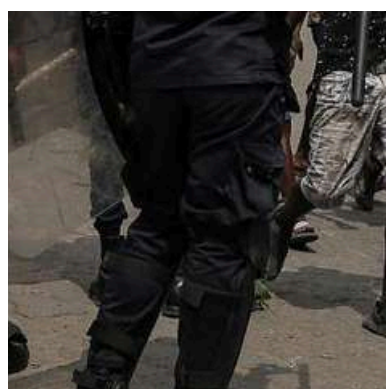
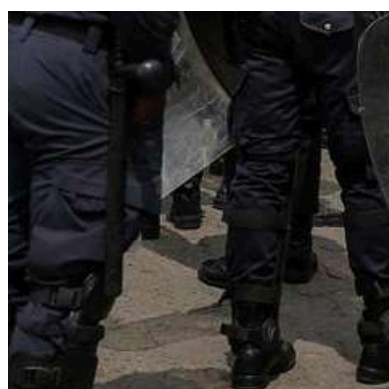
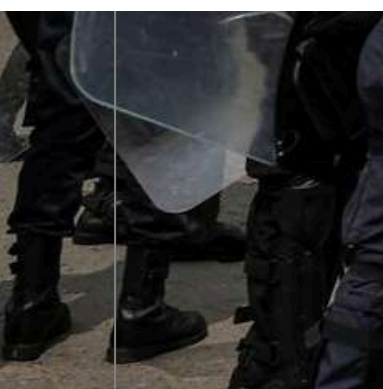
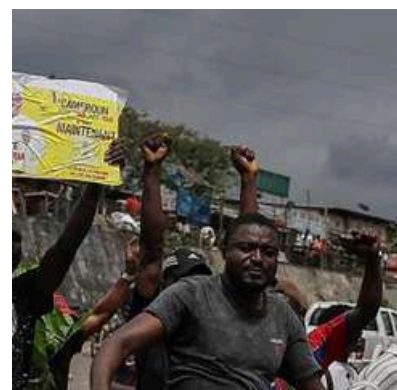
Sécurité et ordre public

Le gouvernement a renforcé les dispositifs de sécurité dans les grandes villes et zones à risque.

Arrestations : des manifestants ou présumés « instigateurs » ont été interpellés, certains présentés devant les tribunaux compétents.

Points saillants à noter :

- Le rejet de la légitimité des résultats par une partie de l'opposition a créé une forte défiance.
- La présence de victimes et la répression policière ont alimenté une montée de la tension.
- Le contexte sécuritaire (régions anglophones, Extrême-Nord) demeurait fragile, ce qui a accentué l'inquiétude.
- L'intervention de la communauté internationale a mis en lumière la visibilité de la crise postélectorale.
- Les appels au calme ont été relayés par des leaders religieux, des chefs traditionnels et des acteurs de la société civile. La situation sécuritaire est restée globalement stable malgré quelques manifestations isolées dans certaines régions.



VIII. CONSTATS ET ANALYSES

1. Constat général

Le processus électoral présidentiel de 2025 au Cameroun s'est déroulé avec beaucoup d'espoir, marqué par un nombre de personnes inscrites sur les listes électorales nettement supérieur à celui du cycle électoral précédent. Bien que marqué par l'incertitude, un plus grand nombre de jeunes se sont montrés déterminés et disposés à voter lors du scrutin du 12 octobre.

L'atmosphère a soudainement changé pendant la période d'attente précédant la proclamation des résultats, lorsque des citoyens ont exigé le respect des résultats des urnes. Cela a conduit à des violences dans plusieurs villes du pays, avec l'arrestation de certains auteurs.

Le scrutin du 12 octobre 2025 a abouti à la réélection du Président Paul Biya avec 53,66 % des suffrages exprimés, selon les résultats officiels proclamés par le Conseil constitutionnel le 27 octobre 2025.

Cependant, la période post-électorale a été marquée par des contestations politiques, des manifestations localisées, et des interrogations sur la gestion de la transparence électorale.

2. Organisation institutionnelle et coordination

Le processus a été encadré par deux institutions principales :

- Élections Cameroun (ELECAM), chargée de l'organisation technique et de la supervision du scrutin et le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), responsable de la sécurité et du cadre administratif.

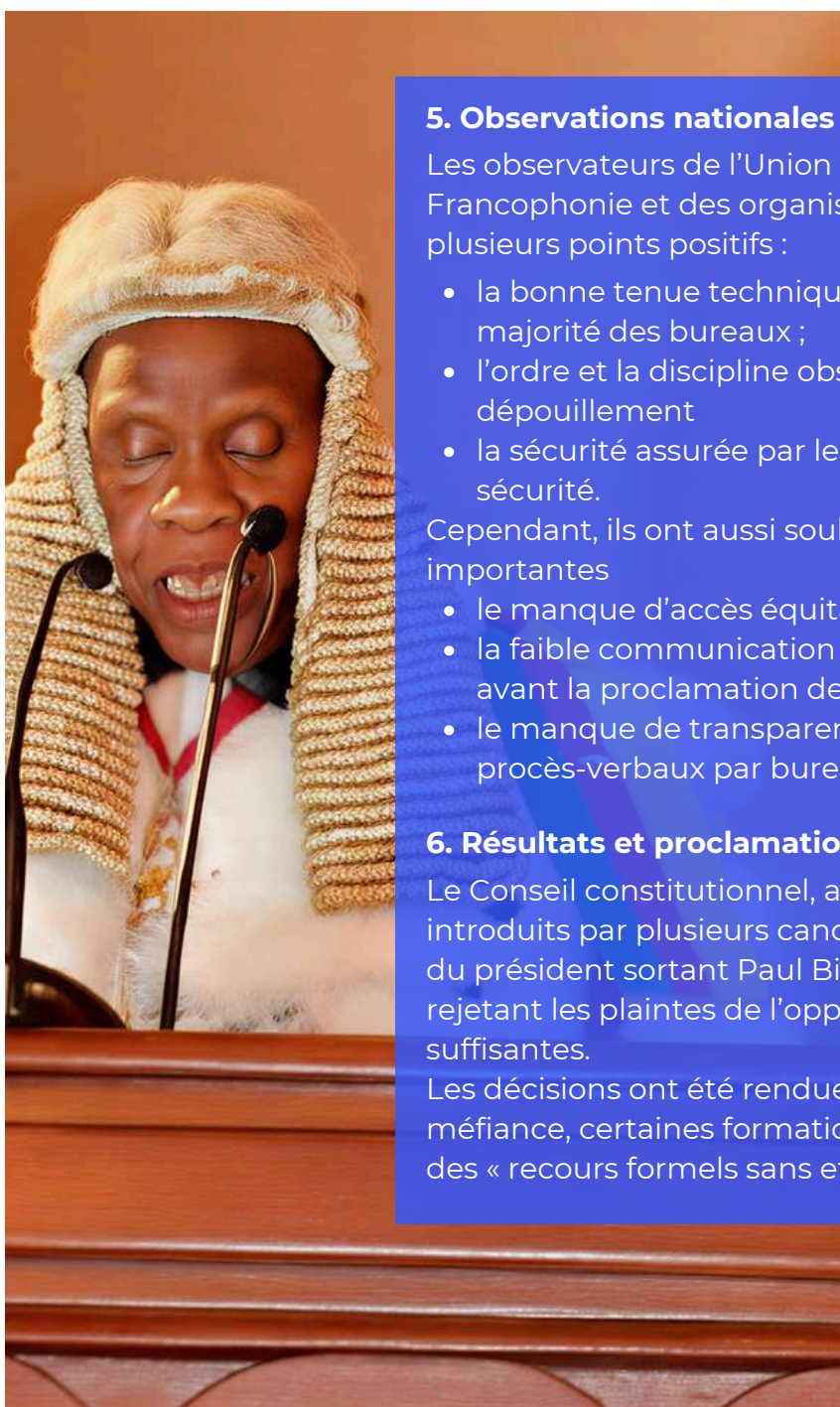
3. Candidatures et pluralisme politique

Lorsque les inscriptions ont fermé en juillet 2025, un nombre record de 83 candidatures avait été soumis à Élections Cameroun (ELECAM), certaines formations politiques présentant même plus d'un candidat. Le 26 juillet, ELECAM a publié une liste provisoire n'acceptant que 13 candidats, une réduction drastique qui a éliminé environ 70 dossiers, beaucoup pour non conformité administrative.

Dans les jours suivant cette publication, plusieurs candidats rejetés ont déposé des recours auprès du Conseil constitutionnel du Cameroun. Après examen final, la liste certifiée des candidats pour le scrutin du 12 octobre s'est établie à 12. Cela signifie que, parmi les 83 candidats initiaux, seule une douzaine a finalement été retenue pour les élections.

4. Logistique et déroulement du scrutin

L'organisation matérielle du scrutin a été jugée globalement satisfaisante par les missions d'observation, malgré certains retards dans la distribution du matériel électoral et des problèmes techniques isolés dans certaines localités rurales. Aucun incident majeur comme morts et blessés n'a été signalé dans la majorité des bureaux de vote.



5. Observations nationales et internationales

Les observateurs de l'Union africaine, de la Francophonie et des organisations locales ont noté plusieurs points positifs :

- la bonne tenue technique du scrutin dans la majorité des bureaux ;
- l'ordre et la discipline observés dans le dépouillement
- la sécurité assurée par les forces de défense et de sécurité.

Cependant, ils ont aussi soulevé des préoccupations importantes

- le manque d'accès équitable aux médias publics
- la faible communication institutionnelle d'ELECAM avant la proclamation des résultats
- le manque de transparence dans la publication des procès-verbaux par bureau.

6. Résultats et proclamation

Le Conseil constitutionnel, après examen des recours introduits par plusieurs candidats, a confirmé la victoire du président sortant Paul Biya le 27 octobre 2025, rejetant les plaintes de l'opposition faute de preuves suffisantes.

Les décisions ont été rendues dans un climat de méfiance, certaines formations politiques dénonçant des « recours formels sans effet réel ».



7. Climat post-électoral et sécurité

Entre le 27 octobre et le 1er novembre 2025, le climat politique est resté tendu mais maîtrisé. Des forces de maintien de l'ordre ont été déployées autour des sièges des partis politiques, des ambassades et des institutions publiques. Plusieurs organisations de défense des droits humains ont dénoncé des arrestations arbitraires et demandé la libération de manifestants pacifiques. Les partenaires internationaux, notamment l'Union européenne et l'Union africaine, ont appelé au calme, au dialogue et au respect de la volonté populaire.

8. Analyse critique du processus

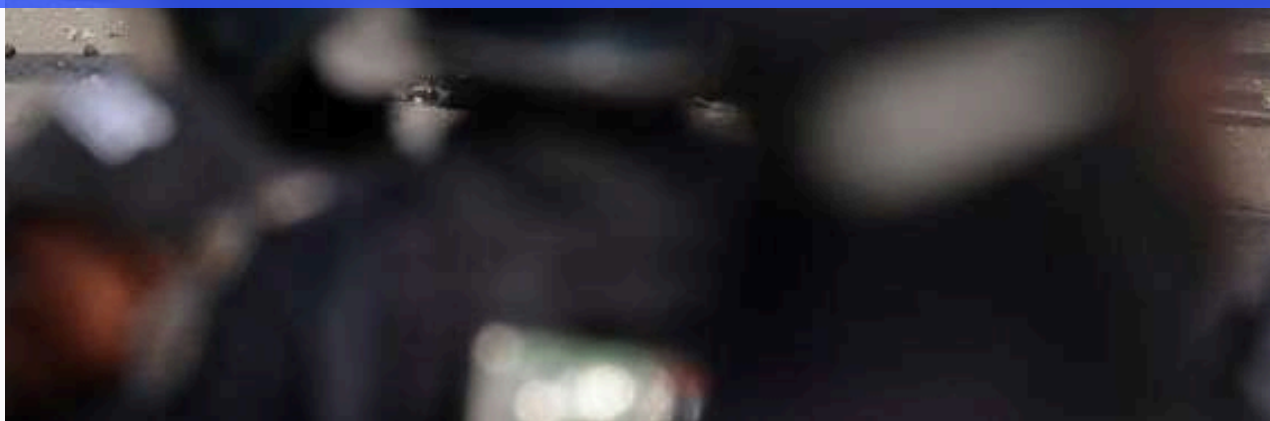
Le processus électoral de 2025 révèle à la fois des avancées techniques et des limites structurelles persistantes :

Points positifs :

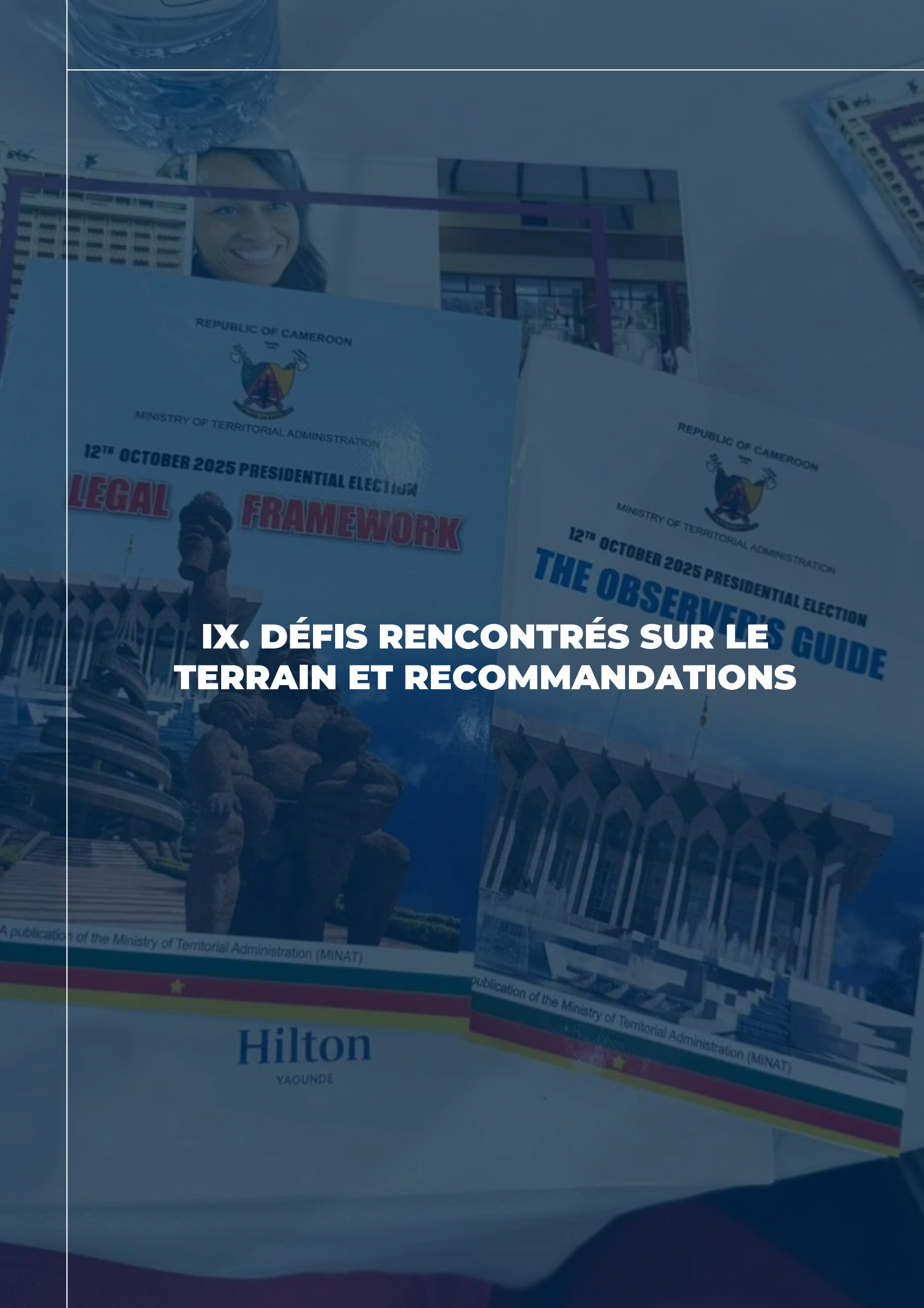
- Tenue du scrutin dans les délais légaux.
- Maintien du calme dans la majorité des localités.
- Implication des observateurs nationaux et internationaux.
- Participation de plusieurs partis politiques garantissant un certain pluralisme.

Points préoccupants :

- Faible transparence sur la compilation et la publication des résultats.
- Inégal accès aux médias publics.



IX. DÉFIS RENCONTRÉS SUR LE TERRAIN ET RECOMMANDATIONS



Hilton
YAOUNDÉ

Région de l'Adamaoua

1. DÉFIS RENCONTRÉS SUR LE TERRAIN

- **Absence et arrivée tardive des matériels d'identification des observateurs :** Nos observateurs dans la région de l'Adamaoua ont rencontré d'importantes difficultés le jour du scrutin parce que leurs matériels officiels d'identification (badges et gilets), envoyés via l'agence Touristique, ne sont pas arrivés à temps. En conséquence, certains observateurs se sont vu refuser l'accès aux bureaux de vote ou ont été priés de quitter les lieux, ce qui a retardé le processus d'observation. Alors que quelques observateurs ont décidé de se rendre tout de même dans leurs bureaux de vote assignés sans identification complète, d'autres n'ont pas pu participer du tout. Cette situation a fortement réduit la couverture de l'observation dans la région et compromis l'efficacité de notre déploiement.



- **Incohérences dans les listes électorales causant confusion et frustration :** À l'École Franco Arabe Sabongari, plusieurs électeurs se sont présentés à leur bureau de vote désigné, comme l'indiquent leurs cartes électorales, mais leurs noms n'apparaissaient pas sur la liste électorale officielle. En conséquence, ces électeurs ont été renvoyés au bureau ELECAM, ce qui a provoqué confusion, retard et frustration. Ce problème a perturbé l'expérience de vote pour de nombreux électeurs et a mis en évidence des lacunes dans l'exactitude et la fiabilité du système d'enregistrement des électeurs.



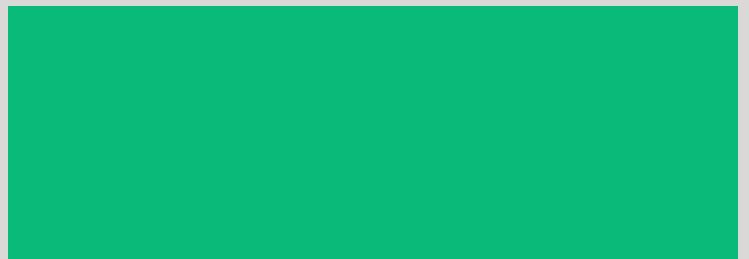
Région de Centre



- **Infrastructures des bureaux de vote inconsistantes :** Les bureaux de vote à l'école publique d'Abom Ba'aba n'étaient pas uniformes en termes d'infrastructures. Le bureau D utilisait un isoloir en carton au lieu du modèle standard d'ELECAM, tandis que le bureau C ne comportait aucune signalisation sur les portes, rendant difficile pour les électeurs d'identifier le bon bureau de vote. Ces incohérences peuvent désorienter les électeurs, ralentir le processus de vote et nuire à la perception générale de l'organisation électorale.
- **Possible atteinte au secret du vote :** Le chef du quartier d'Abom Ba'aba connaissait personnellement la majorité des électeurs et les aidait à retrouver leur nom sur la liste électorale, tout en tenant un registre de ceux qu'il avait assistés. Bien que cette pratique puisse être bien intentionnée, elle soulève des inquiétudes quant au secret et à l'impartialité du vote. De plus, certaines tendances observées, comme le fait que le bureau A soit majoritairement fréquenté par des partisans du parti au pouvoir, peuvent renforcer la perception d'un traitement inégal ou d'influence sur le vote.



- **Incohérences dans les listes électorales et problèmes d'enregistrement :** Plusieurs électeurs dans les 8 divisions de la région du Centre où nos observateurs étaient présents possédait des cartes électorales valides ne figuraient pas sur la liste électorale de leur bureau de vote désigné. Certains étaient nouvellement inscrits ou avaient effectué une mutation, mais leurs informations n'étaient pas correctement mises à jour. Ces situations ont entraîné confusion, retard et, dans certains cas, empêché le vote, ce qui nuit à la confiance dans le processus électoral.
- **Problèmes d'intervention et de gestion des foules :** Lors du vote dans le centre de vote de l'école publique d'Abom Ba'aba et du dépouillement, un citoyen a été interpellé pour port d'enveloppe, provoquant un attroupement et des tensions. Des cadres politiques et des responsables locaux interagissant avec les présidents de bureaux ont accentué la perception de partialité. Les gendarmes et policiers ont dû intervenir à plusieurs reprises, notamment en fin de journée et pendant le dépouillement, révélant des lacunes dans le contrôle des foules et la sécurité.



- **Divergences lors du dépouillement et tensions en fin de journée :** Toujours à l'école publique d'Abom Ba'aba dans le bureau C, un surplus de 28 bulletins a été constaté par rapport au nombre d'électeurs, lequel a dû être retiré sous la pression de la foule. La présence et l'agitation des citoyens ont retardé le dépouillement et nécessité l'intervention des forces de l'ordre. Ces incidents révèlent un manque de formation et la nécessité de procédures standardisées pour le dépouillement et la clôture des bureaux.
- **Défis observés à l'École de Source I/B, Yaoundé II :** À l'École de Source I/B, Yaoundé II, plusieurs défis ont été constatés lors du processus de vote. La représentation partisane était faible, seuls trois partis politiques parmi l'ensemble des candidats étaient présents. Cette présence limitée pourrait affecter la transparence perçue du processus et réduire la surveillance multilatérale. De plus, de longues files d'attente ont été signalées, ce qui a pu décourager certains électeurs ou leur imposer des temps d'attente excessifs, pouvant ainsi avoir un impact sur la participation électorale globale.

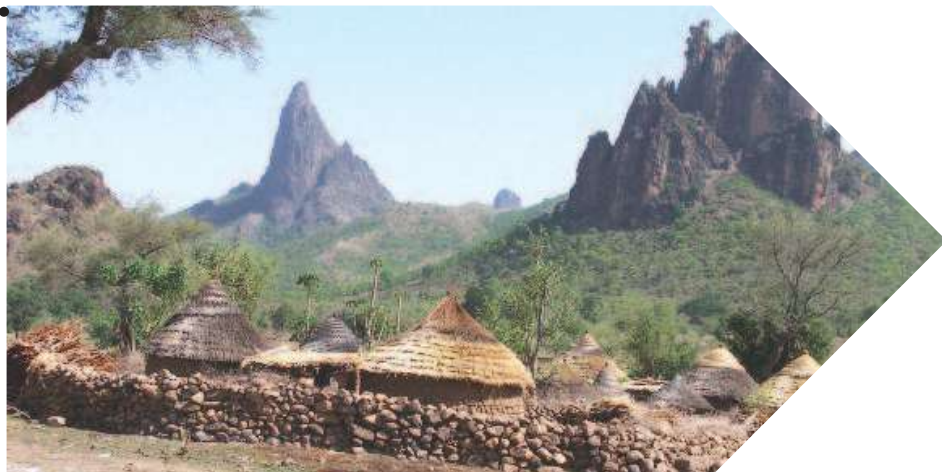


- **Acceptation des anciennes cartes électorales :** À l'École Bilingue Biyem Assi D, certains électeurs ont présenté d'anciennes cartes électorales, qui ont été acceptées par le personnel du bureau de vote. Cette incohérence dans la vérification des documents peut compromettre la standardisation des procédures et soulève des inquiétudes quant à l'intégrité du processus électoral. Il est essentiel de s'assurer que seules les cartes électorales valides et à jour soient acceptées afin de maintenir la confiance dans le système.
- **Faible représentation partisane :** Lors du scrutin à l'École Bilingue Biyem Assi D, peu d'agents des partis politiques étaient présents dans les bureaux de vote, et plusieurs partis n'étaient pas représentés du tout. Cette faible présence peut affecter la transparence du processus électoral et réduire la surveillance multilatérale, ce qui pourrait susciter des doutes sur l'équité des élections.
- **Présence limitée des observateurs :** L'observation à l'École Bilingue Biyem Assi D a été minimale, avec seulement quelques observateurs nationaux et un ou deux observateurs internationaux passant rapidement sur place. Le manque de couverture d'observation soutenue réduit la surveillance indépendante et peut entraver la détection et la résolution des irrégularités pendant le processus de vote.

- **Incident observé à l'École Publique Bilingue Biyem Assi :** À l'École Publique Bilingue Biyem Assi, un incident sérieux s'est produit lorsqu'un homme a tenté de voter deux fois sans présenter de pièce d'identité. La population a réagi avec colère, certains individus ayant tenté de le confronter physiquement, et les observateurs ont noté qu'il pourrait avoir agi au nom d'un parti politique. La femme responsable du bureau de vote a été conduite pour interrogatoire, et la gendarmerie est intervenue immédiatement pour rétablir l'ordre et protéger le public. Cet incident met en évidence des défis liés à la vérification des électeurs, à une possible ingérence partisane et à la nécessité de renforcer la sécurité et la supervision dans les bureaux de vote.

Région du Nord

- **Irrégularités observées à TAKASKO École Franco-Islamique, Bureau de vote A :** Lors du processus de vote à TAKASKO École Franco-Islamique, bureau de vote A à Garoua II, plusieurs irrégularités ont été constatées. Certains candidats décédés figuraient encore sur les listes électorales, et plusieurs électeurs se sont plaints de ne pas retrouver leur nom sur les listes. En conséquence, ces électeurs ont été redirigés vers d'autres bureaux de vote.



- **Distribution incomplète des bulletins de vote :** Deux électeurs se sont plaints de ne pas avoir reçu tous les bulletins, ce qui a nécessité que le personnel fournisse des bulletins supplémentaires. Cela indique un problème administratif mineur qui pourrait perturber temporairement le processus de vote.
- **Problèmes d'accessibilité pour les personnes âgées et handicapées :** Dans un des bureaux de vote à Maroua 3, le bureau n'était pas facilement accessible pour les personnes âgées et les personnes handicapées, à cause d'obstacles tels que des rigoles ou un terrain irrégulier. Cela pourrait limiter la participation et l'inclusivité.
- **Incident présumé de double vote :** À Maroua 1, une allégation a été faite selon laquelle une personne aurait voté deux fois. Bien que le problème ait été résolu, cela met en évidence des lacunes potentielles dans le suivi de la conformité des électeurs et dans la garantie de l'intégrité du vote.

Région de l'Extrême Nord



Région du Littoral



Difficultés rencontrées au centre de vote au Collège Bilingue du Soleil PK14 et à l'École Publique de Logbessou : De nombreux électeurs ont eu du mal à retrouver leurs bureaux de vote, car ils ne disposaient pas encore de leurs cartes d'électeur délivrées par ELECAM ou ne les avaient pas récupérées avant le scrutin. Certains ne possédaient que leur récépissé de carte d'électeur, qui ne mentionnait pas le bureau de vote. Sur le terrain, lorsqu'on tentait de saisir leurs coordonnées sur la plateforme d'ELECAM (www.file.elecaml.cm) pour les localiser, le site rencontrait des dysfonctionnements en raison de l'activité intense tout au long de la journée, et ce sur l'ensemble du territoire. En conséquence, certains électeurs ont dû chercher bureau par bureau pour les plus déterminés, tandis que d'autres se basent sur la première lettre de leur nom. Cette situation exigeait beaucoup de courage, de patience et une réelle volonté d'exercer son devoir civique pour pouvoir voter.

- **Problème observé à Mbalmayo, Collège Djilo** : Lors du dépouillement au Collège Djilo à Mbalmayo, dans deux salles distinctes de l'école, des enveloppes ont été trouvées contenant des bulletins doubles en faveur de l'un des partis politiques. Ces voix n'ont pas été comptabilisées dans le total officiel pour le candidat, et, par conséquent, les procès-verbaux ont été rédigés en tenant compte de cette omission. Cela met en évidence un problème lié à la précision du comptage et à l'enregistrement correct de tous les votes durant le processus électoral.

Région de l'Ouest



2. RECOMMANDATIONS

Recommandations Générales

- **Renforcer l'accréditation et la disponibilité des matériels d'identification :** Il est nécessaire d'assurer que tout le matériel officiel d'identification des observateurs (badges, etc.) soit disponible à temps. Le MINAT doit veiller à la distribution des matériels d'observation en temps utile afin que les organisations accréditées puissent les transmettre à leurs observateurs bien avant le scrutin, afin de prévenir tout retard, comme ce fut le cas avec l'agence Touristique, qui a mis plusieurs jours, empêchant certains observateurs d'obtenir leurs badges à temps.
- **Assurer l'exactitude et la mise à jour des listes électorales :** Les listes électorales doivent être régulièrement mises à jour et vérifiées pour garantir que tous les électeurs inscrits puissent voter sans confusion ni exclusion. Une attention particulière doit être portée aux nouvelles inscriptions et aux mutations.
- **Uniformiser les infrastructures et améliorer l'accessibilité des bureaux de vote :** Les bureaux de vote doivent disposer d'infrastructures standardisées et adaptées pour assurer le confort et l'accessibilité de tous les électeurs, y compris les personnes âgées et en situation de handicap.
- **Renforcer le respect du secret et de l'impartialité du vote:** Il est essentiel de sensibiliser les électeurs et de former le personnel électoral afin de garantir le respect du secret du vote et l'impartialité du processus, en évitant toute forme d'assistance qui pourrait influencer le choix des électeurs.
- **Optimiser la gestion des foules et la sécurité pendant le vote et le dépouillement :** Une présence adéquate et formée des forces de sécurité est nécessaire pour prévenir les tensions, protéger les électeurs et le personnel, et assurer le bon déroulement des opérations électorales.
- **Garantir la disponibilité complète des bulletins de vote :** Tous les bulletins doivent être fournis en quantité suffisante pour que chaque électeur puisse voter, évitant ainsi toute interruption ou perturbation du processus électoral.
- **Assurer la fiabilité des outils d'information pour les électeurs :** Les plateformes et systèmes d'information permettant aux électeurs de localiser leur bureau de vote doivent être fiables et accessibles. Des solutions alternatives doivent être prévues pour assister les électeurs en cas de défaillance des outils numériques.

Recommandations des Observateurs

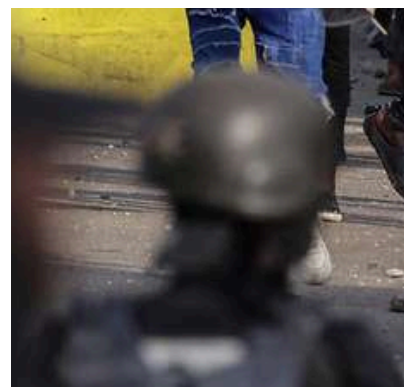
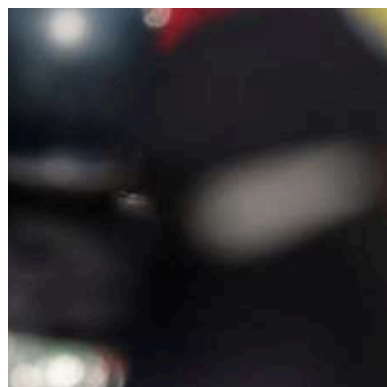
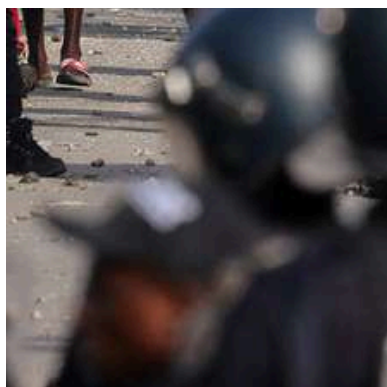
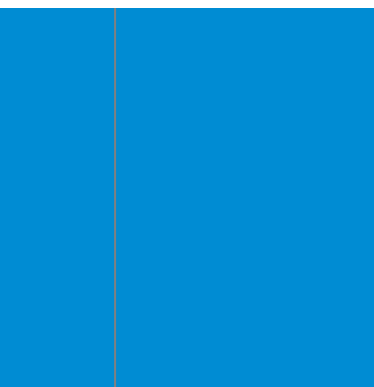
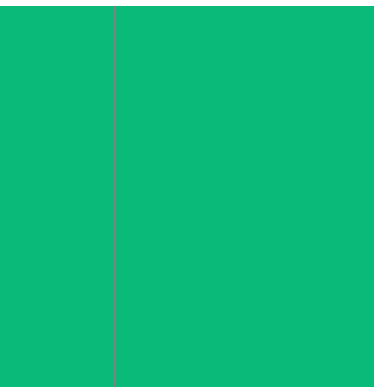
- **Renforcer la transparence et l'accès des partis politiques :** Faciliter l'accréditation et l'accès des représentants de tous les partis politiques et candidats à l'ensemble des bureaux de vote, afin de renforcer la transparence et la confiance dans le processus électoral.

- **Optimiser la logistique dans les bureaux de vote à fort afflux :** Améliorer l'organisation dans les bureaux de vote connaissant un afflux important d'électeurs, par exemple en augmentant le nombre d'isoloirs ou d'urnes lorsque la réglementation le permet, afin de fluidifier le passage des électeurs et de réduire les temps d'attente.
- **Améliorer l'espace des bureaux de vote :** Lors du scrutin au Garage Aoudi, la salle utilisée était trop petite, rendant les opérations de dépouillement difficiles et inconfortables. Il est recommandé de prévoir des espaces plus larges et adaptés pour faciliter le déroulement des opérations et assurer le confort des agents électoraux et des observateurs.
- **Mettre en place un dispositif d'éclairage de secours :** Une coupure d'électricité est survenue pendant le dépouillement, perturbant temporairement le bon déroulement des opérations. Il est conseillé d'installer un système d'éclairage de secours, tel qu'un groupe électrogène ou des lampes rechargeables, afin de garantir la continuité des opérations en cas de panne électrique.

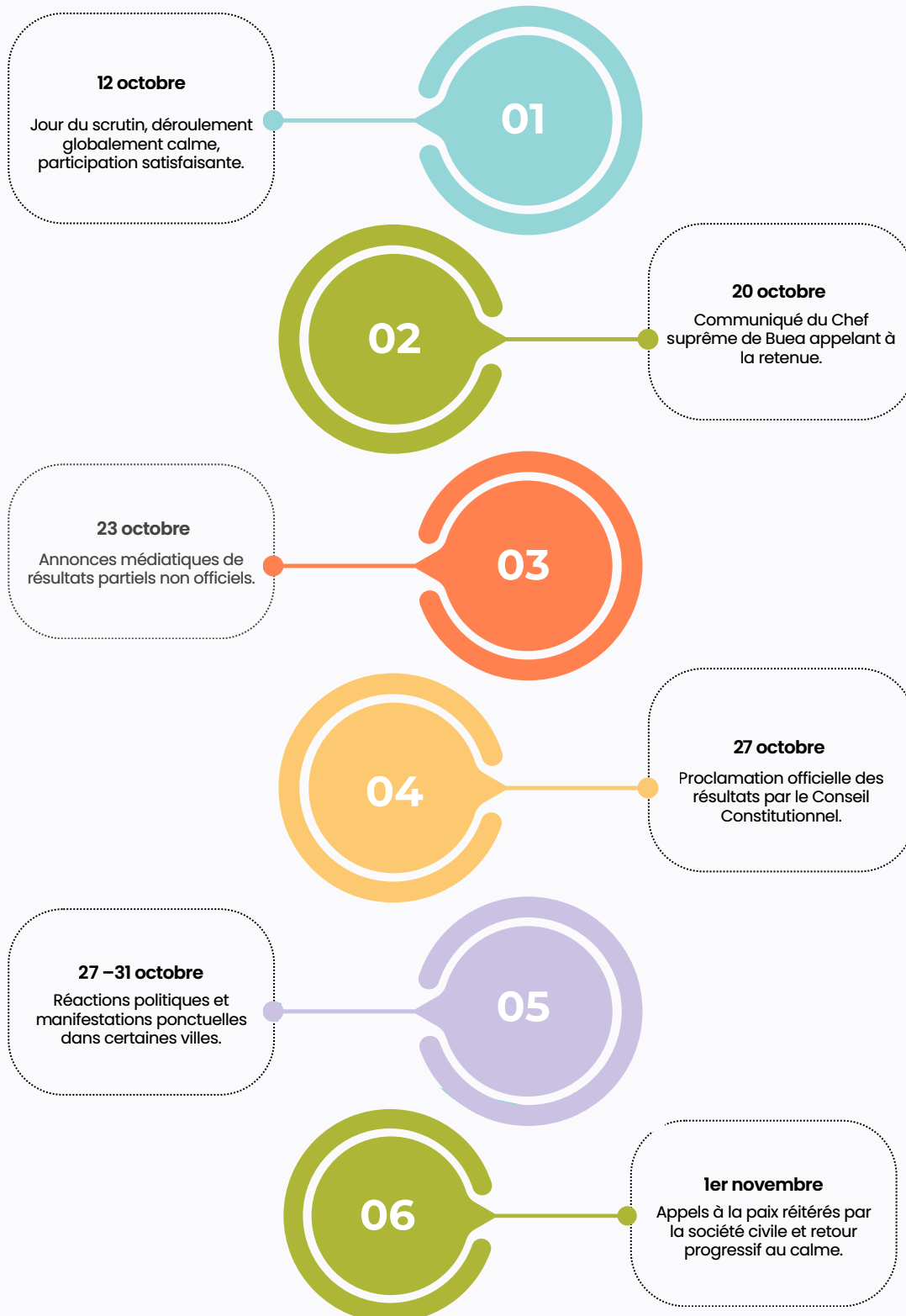


X- CONCLUSION GÉNÉRALE

Les élections présidentielles se sont donc achevées le dimanche 12 Octobre 2025 dans une ambiance paisible avant la proclamation des résultats. Nonobstant l'auto proclamation de l'un des candidats comme vainqueur, créant par ce biais une crise avant la proclamation des résultats ; le scrutin s'est déroulé sans ambages sur l'ensemble du triangle national. Il reviendra donc au législateur d'examiner le traitement idoine au pessimisme récurrent de certains partis dits de l'opposition et d'une partie de la société civile ; vis-à-vis du processus électoral- et de prendre les mesures adéquates aux fins d'améliorer le contrat de confiance entre les populations et les institutions électorales.



CHRONOLOGIE DES FAITS (12 OCTOBRE – 1ER NOVEMBRE 2025)



ANNEXES

Liste des observateurs électoraux.



Attestation N° 000030 AMINATIS/GIGOE

Portant accréditation des observateurs pour l'Élection Présidentielle du 12 octobre 2025.

Les personnes dont les noms suivent, membres de l'organisation de la société civile dénommée « Actions for Development and Empowerment (A.D.E) » sont, sur demande du président de ladite organisation, accréditées en qualité d'Observateurs Nationaux à l'Élection Présidentielle du 12 octobre 2025. Il s'agit de :

RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI
ARRONDISSEMENT DE KAËLÉ
1- Kodanbe Wassou bertrand

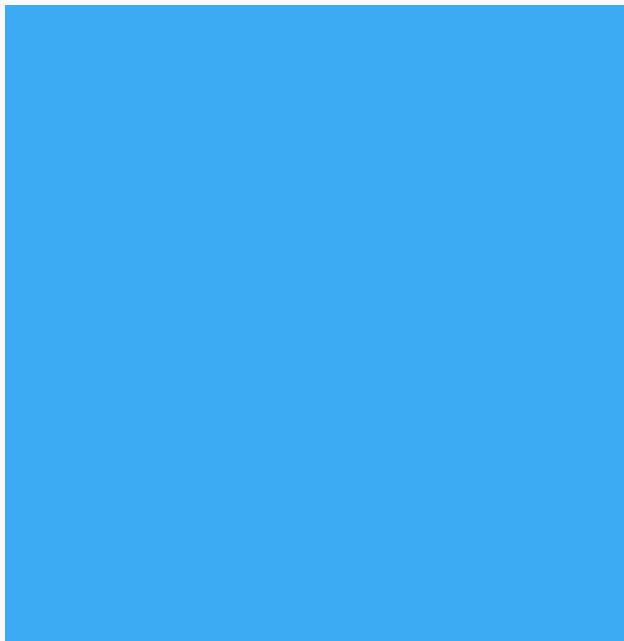
DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ
ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}
1- Adya Marthe
2- Ousmanou Abdou
3- Fadila yaya
4- Hadidjatou yaya

DÉPARTEMENT DU LOGONE-ET-CHARI
ARRONDISSEMENT DE KOUSSÉRI
1- ALHADI MOUSSA ISSA

RÉGION DU CENTRE
DÉPARTEMENT DU MFOUNDI
ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2^e
1- Besong Ludovich Nkongho
2- ABDOULAYE SOUBA

ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 4^e
1- Chinkou Zamba Alexis Proggendorf
2- MIMICHE IBRAHIM

ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5^e
1- Fadilatou Halidou
2- WABO TALOM Chancelin



ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 6^e
1- Jude Thaddeus Afumbom
2- ONKANA BIDJA Anne Victoire
3- NDI RONALDO NFORMI TABA
4- DOUNTROP TCHINO Emmanuel

ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7^e
1- EBA SABELA Cyprien Noël
2- Djogouo Daniel Mervelle

DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-SO'O
ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO
1- NDZOMO NKOA Cedric Simplicie

DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLÉ
ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK
1- Guy Aurélien TAM BIKOÏ

DÉPARTEMENT DE LA LÉKÉ
ARRONDISSEMENT DE MONATÉLÉ
1- NGA TSALA Jean Emmanuel
2- AMBOMO ATEBA Patrick Steave

RÉGION DU LITTORAL
DÉPARTEMENT DU WOURI
ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^e
1- TCHOUMI Laurelle

DÉPARTEMENT DU MOUNGO
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1^{er}
1- MBOUCHEKEU TSINDA Elise Iarissa

RÉGION DE L'ADAMAOUA
DÉPARTEMENT DE LA VINA
ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉ 2^e
1- AMINATOU DONA
2- Adamou soulé
3- NAFISSATOU LAÏLA
4- MOUHAMADOU BAKOURA

ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉ 3^e
1- EDZIGUI MONO Bernard
2- SOULEYMANOU DIAURO
3- FORBANG Noel Chick
4- MAINAYANG AYONGA Rachel
5- DIOUBAINATOU MOHAMADOU

RÉGION DU NORD-OUEST
DÉPARTEMENT DU BUI
ARRONDISSEMENT D'OKU
1- LANGWA Elizabeth KFUKU

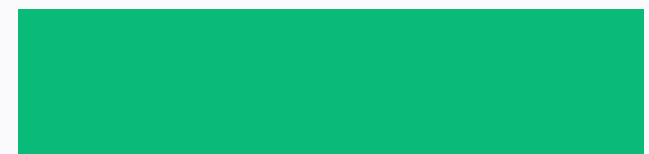
RÉGION DU NORD
DÉPARTEMENT DE LA BENOUE
ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^e
1. MANKI Bertin

DÉPARTEMENT DU MAYO-RÉY
ARRONDISSEMENT DE TOUBORO
1. ADAMOÛ KAWOU

RÉGION DE L'OUEST
DÉPARTEMENT DE LA MENOUA
ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU
1. MILA EBONLO Arsene
2. NKOMBOT MILLA Anastasie

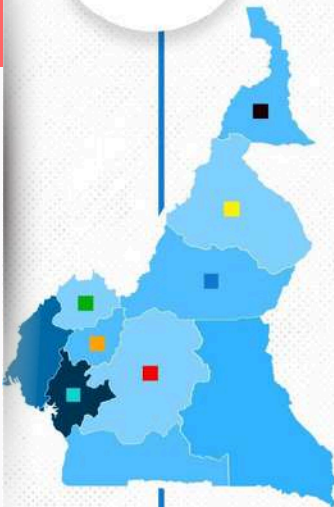
DÉPARTEMENT DU NOUN
ARRONDISSEMENT DE FOUMBRAN
1. MARIAMA GARAKOH
2. MBOUONA RAMATOU

22 SEPT 2025
LE PRÉSIDENT DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ATANGA NJI Paul



Représentation Géographique

LISTE D'OBSERVATION PAR REGION



- RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI ARRONDISSEMENT DE KAËLÉ**
 1- Kodambe Wassou bertrand
- DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er**
 1- Adja Marthe
 2- Ousmanou Abdou
 3- Fadila yaya
 4- Hadidjatou yaya
- DÉPARTEMENT DU LOCOÏNE-ET-CHARI ARRONDISSEMENT DE KOUSSÉRI**
 1- ALHADJ MOUSSA ISSA
- RÉGION DU CENTRE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2e**
 1- Besong Ludovick Nkongho
 2- ABDOULAYE BOUBA
- ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 4e**
 1- Chinkou Zambé Alavi, Proggendorf
 2- MIMCHE IBRAHIM
- ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5e**
 1- Fadilatou Halidou
 2- WABO TALOM Chancelin
- ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 6e**
 1- Jude Thaddeus Afumbom
 2- CN KANA BIDIA Anne Victoire
 3- NOI RONALDO NFORMI TABA
 4- DOUNTSOP TCHINO Emmanuel
- ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7e**
 1- EBA SABELA Cyprien Noël
 2- Djogoue Daniel Mervelle
- DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-SO'O ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO**
 1- NDZOMO NKOA Cedric Simplicie
- DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLÉ ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK**
 1- Guy Aurelien TAM BIKOÏ
- DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ ARRONDISSEMENT DE MONATÉLÉ**
 1- NGA TSALA Jean Emmanuel
 2- AMBOMO ATEBA Patrick Steave
- RÉGION DU LITTORAL DÉPARTEMENT DU WOURI ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5e**
 1- TCHOUÏ Laurelle
- DÉPARTEMENT DU MOUNGO ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**
 1- MBOUCHEKEU TSIN DA Elise larissa
- RÉGION DE L'ADAMAÏOUA DÉPARTEMENT DE LA VINA ARRONDISSEMENT DE NGAOÛNDRÉ 2e**
 1- AMINATOU DONA
 2- Ademou soule
 3- NAFISSATOU LAILA
 4- MOJHAMADOU BAKOURA
- ARRONDISSEMENT DE NGAOÛNDRÉ 3e**
 1- EDZOU MOUNO Bernard
 2- SOU EYMANOU D'ACIRO
 3- FORBANG Noel Chick
 4. MAINAYANG AYONGA Rachel
 5- DIOUBAINATOU MOHAMADOU
- RÉGION DU NORD-EST DÉPARTEMENT DU BU/ ARRONDISSEMENT D'OKU**
 1- LANGWÉ Elizabeth KFUMFU
- RÉGION DU NORD DÉPARTEMENT DE LA BENOÛÉ ARRONDISSEMENT DE GAROÛA 2e**
 1- MANKI Berlin
- DÉPARTEMENT DU MAYO-RÉY ARRONDISSEMENT DE TOUBORO**
 1- ADAMOU KAWOU
- RÉGION DE L'OUEST DÉPARTEMENT DE LA MENOÛA ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU**
 1- MILA EBONLO Arsène
 2- NKOMBOT MILLA Anastasie
- DÉPARTEMENT DU NOUK ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN**
 1- MARAMA GARAKHI
 2- MBOÛONA RAMATOU

Photos Des Observateurs Sur le Terrain



